

Questions au Feuilleton

Le Programme d'incubation donne aux entreprises canadiennes accès aux locaux et installations du Conseil national de recherches, pour qu'ainsi elles puissent entretenir d'étroits rapports avec les scientifiques et les ingénieurs de cet organisme. Les entreprises participant au programme affectent un certain nombre de leurs scientifiques (habituellement de un à dix) au Conseil national de recherches, pour une durée limitée (normalement de deux à trois ans).

Le nombre d'entreprises pouvant participer au Programme d'incubation dépend de l'espace et des ressources humaines disponibles. Il doit y avoir un lien étroit entre l'aide technique dont l'entreprise a besoin et les compétences dont le Conseil national de recherches dispose. On accorde la préférence aux petites entreprises canadiennes nouvellement établies qui travaillent sur des projets de technologie de pointe à risque élevé et susceptibles de tirer avantage de l'aide et des conseils techniques du CNRC.

Le Programme d'incubation n'accorde aucune aide financière directe aux entreprises.

EMR—LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE

Question n° 135—M. Skelly:

Au sujet du Budget supplémentaire «B» pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources—Programme énergétique, le gouvernement a-t-il viré 50 millions de dollars du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (crédit 15) au Programme d'encouragement du secteur pétrolier (crédit 25b) et, le cas échéant, pourquoi?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Voici la réponse du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

Oui, une somme de 50 millions de dollars a été virée du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC) au Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PESP) parce que les subventions versées aux termes du PITRC n'ont pas atteint les sommes prévues dans le Budget de dépenses de 1983-1984. Les sommes qui n'ont pas été engagées en 1983-1984 restent cependant disponibles pour 1984-1985 ou les années à venir.

LE COMITÉ CONSULTATIF CANADIEN DE LA TÉLÉDÉTECTION

Question n° 169—M. Mazankowski:

1. Existe-t-il un Comité consultatif canadien de la télédétection et, le cas échéant, a) qui en fait partie, b) quels sont (i) les antécédents ou l'expérience (ii) la durée du mandat de chaque membre, c) quelle rémunération les membres touchent-ils en traitement ou frais de déplacement, par exemple, et dans chaque cas, à ce jour, combien chaque membre a-t-il touché, d) quel autre financement, s'il en est, le gouvernement fournit-il?

2. a) Quel est le mandat du Comité, b) quelles questions a-t-il étudiées au cours de l'année financière 1982-1983, c) combien de fois s'est-il réuni et combien de fois doit-il le faire, d) quels rapports ou recommandations le Comité a-t-il publiés au cours de l'année financière 1982-1983?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Voici la réponse du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

1. Oui. a) et b) (i) Le Comité consultatif canadien de la télédétection (C.C.C.T.) se compose de représentants d'organismes provinciaux et fédéraux, de l'industrie et d'universités. Comme la plupart des membres représentent un organisme gouvernemental ou un groupe de travail à caractère national, la composition du C.C.C.T. assure la représentation d'une large gamme d'utilisateurs, de scientifiques et de technologues.

Le Bureau du C.C.C.T. (Représentants des provinces et des groupes de travail)

M. E. A. Godby (président)	Directeur général du Centre canadien de télédétection d'EMR
M. F. Hegyi	Directeur, Direction de l'inventaire Ministère des Forêts Province de la Colombie-Britannique
M. W. G. Best	Chef de la photogrammétrie et de la télédétection Ressources renouvelables et Transports Gouvernement du Manitoba
M. V. Zsilinski	Directeur associé Ontario Centre for Remote Sensing Ministère des Richesses naturelles Gouvernement de l'Ontario
M. J. M. Zarzycki	Directeur de la Division de développement Direction des levés et de la cartographie EMR
M. V. R. Slaney	Division de la géophysique et de la géochimie, Ressources Commission géologique du Canada EMR
M. F. J. Bonn	Directeur, Laboratoire de télédétection, Université de Sherbrooke

Le Sous-comité consultatif interprovincial/territorial (S.C.I.T.) (Représentants nommés au C.C.C.T. sur l'avis des provinces et territoires)

M. F. Hegyi (président)	Directeur, Direction de l'inventaire Ministère des Forêts Province de la Colombie-Britannique
M. W. G. Best (vice-président)	Chef de la photogrammétrie et de la télédétection Ressources renouvelables et Transports Gouvernement du Manitoba
M. Hervé Audet	Coordonnateur provincial, Télédétection, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Gouvernement du Québec
M. J. L. Bergsteinsson	Président du Saskatchewan Research Council
M. Cal D. Bricker	Administrateur Alberta Remote Sensing Center Gouvernement de l'Alberta
M. I. E. Ford	Special Projects Division Department of Development Gouvernement de Terre-Neuve
M. D. Gillis	Faculté du génie Université de l'Île-du-Prince-Édouard
M. A. L. Hodgson	Direction de la planification des ressources Gouvernement du Yukon
M. E. M. MacAulay	Président The Maritime Remote Sensing Committee
M. L. Peters	Direction des ressources en eau Ministère de l'Environnement
M. A. B. Stephenson	Superviseur des études de gestion Service de la pêche et de la faune Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest